



Dossier suivi par *Jean-Luc MATHIEU*

Tél : **02.38.22.49.62**

E-mail : jmathieu@loiret.fff.fr

Réf : DL/SECR/06avril2020/JLM/BB

Destinataires :

Président (e) s de Clubs

Dirigeant (e) s de clubs

Orléans, le 6 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je vous transmets au nom du Comité Directeur de notre District, notre soutien dans cette période difficile et j'espère que vous et votre entourage n'êtes pas touchés par cette pandémie qui affecte notre pays.

Par ailleurs, je souhaite vous faire part des décisions prises par le COMEX (Comité Exécutif de la FFF) en sa réunion du 03 avril, des principes généraux validés et des sujets en cours de réflexion.

Poursuite des compétitions

Le COMEX a décidé de ne pas arrêter, dans un premier temps, les compétitions. Dans le cas d'une prorogation de la période de confinement au-delà du 15 avril, ce qui paraît inéluctable, il y aura lieu certainement à s'interroger sur la poursuite des compétitions Ligues et Districts. De toute façon, **la décision sera nationale**. Pour les compétitions nationales gérées par la FFF, les décisions ne seront pas forcément les mêmes que pour le football amateur.

Classements

Le COMEX repousse d'ores et déjà, le principe d'une saison blanche, car trop injuste pour les équipes avec des positions bien marquées, en l'état d'avancement de nos championnats.

Le COMEX opérerait pour une détermination totale des montées et descentes, de sorte à ne pas pénaliser la saison prochaine avec des programmations surchargées.

Le COMEX se positionne **uniquement sur les championnats**, les coupes régionales et départementales étant déjà « suspendues ».

Modalités de la détermination des montées et descentes

La FFF déterminera des règlements spécifiques. Un groupe de travail a été mis en place. Quel que soit le principe adopté, il sera **national et ne laissera aucune marge d'adaptation aux Ligues et Districts**. Dans ces conditions, les appels et réclamations seront jugés sur la base de textes fédéraux validés par la FFF et applicables sur l'ensemble du territoire.

DISTRICT DU LOIRET DE FOOTBALL

16, avenue des Droits de l'Homme – BP 2931 – 45029 ORLEANS CEDEX 1

tél : 02 38 22 67 89 - secretariat@foot-loiret.fff.fr - <http://foot-loiret.fff.fr>

Affilié à la Fédération Française de Football

Les élections

Le COMEX a décidé de repousser les élections au mois de mars 2021 pour la fédération.

Je vais maintenant vous faire part des décisions prises par le Bureau du Comité Directeur de notre district en sa réunion du 04 avril 2020.

« Le Bureau Directeur,

- *considérant la situation actuelle liée à la propagation du coronavirus, à la période de confinement induite et aux recommandations gouvernementales pour lutter contre ce fléau, et dans l'attente des décisions fédérales concernant la question des championnats Seniors, le Bureau :*

► **a décidé d'annuler** tous les rassemblements et évènements prévus jusqu'à la fin de la saison :

- **Challenges U11/U11F : 08/05/2020 à l'ASPTT Orléans**
- **Festival U12 : 01/05/2020 à St Jean de Braye**
- **Rassemblement des Sections Sportives : 03/06/2020 à Dampierre**
- **Rassemblement du Football Féminin et finales des Coupes Féminines : 07/06/2020 à Neuville**
- *Compétitions Jeunes (championnats et coupes) et rassemblements du football d'animation*
- *Coupes Départementales (dont les finales prévues à St Jean le Blanc et Sandillon le 13/06/2020)*

► **précise** que la Journée Nationale des Débutants du 06/06/2020 à Saran (JND) reste en suspens dans l'attente de la décision de la FFF (organisation fédérale)

► **indique** que la décision concernant l'annulation ou le report de la réunion annuelle des arbitres sera prise ultérieurement

► **indique** que la décision concernant l'annulation ou le report des réunions de secteur prévues au mois de mai sera prise ultérieurement

Concernant les annulations d'évènements, un courrier officiel sera prochainement adressé aux clubs organisateurs et à leur municipalité ».

ELECTIONS

Pour les élections, le bureau a décidé d'annuler l'AG électorale prévue le 27/06/2020 à CHATEAUNEUF/LOIRE et ce conformément aux directives données par le COMEX en sa réunion du 03/04/2020.

En conséquence, pour le DISTRICT DU LOIRET, les élections du nouveau Comité Directeur et des représentants des clubs départementaux aux Assemblées Générales de la Ligue, se dérouleront le vendredi 25 septembre 2020 à BONNY/LOIRE.

Pour terminer, je vous précise que toutes les décisions que nous venons de prendre n'ont qu'un seul but, protéger tous nos licencié(es), joueurs, joueuses, dirigeant(es), éducateurs, éducatrices, arbitres, parents, de ce virus qui n'en finit pas de se propager.

Je vous réitère au nom du Comité Directeur, notre soutien dans ces moments difficiles, complètement imprévisibles pour nous tous et qui sont sources de stress, d'angoisses et d'inquiétudes.

Je vous souhaite bon courage, prenez soin de vous et restez chez vous.



Bernard BOURILLON
Président du District du Loiret de Football